



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE PAROISSE DU 25.11.2025

PRÉSENT-E-S : 17 personnes
12 paroissien-ne-s ayant le droit de vote dont 2 membres du Conseil de paroisse.

EXCUSE-E-S : Mmes Tünde Lamboley, Marylin Devantay, Myrta Cachin, Thérèse Chammartin, Murielle Menoud, MM. Luc Bardet, Bertrand Cuany, Philippe Menoud.

L'Assemblée ayant été annoncée dans le journal Trait d'Union et dans la Feuille officielle dans les délais prévus, le président déclare cette Assemblée ouverte à 20h00.

1. Salutations

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il mentionne que le budget 2026 et le PV ont été mis à disposition et que contrairement à ce qui a été annoncé, nous avons deux budgets pour 2026 : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. L'ordre du jour doit être modifié pour que ceci soit noté clairement. L'Assemblée accepte à l'unanimité ce changement de l'ordre du jour. Le président donne la parole au pasteur Frédéric Hammann pour un moment de méditation sur *la foi, l'espérance et l'amour*.

2. Nomination de 2 scrutateur-ric-e-s

Le président propose Nicolas Paccaud et Gilles Vullièrme. Il n'y a aucune objection, le bureau de l'Assemblée est donc composé de Nicolas Paccaud, Gilles Vullièrme, Sylvain Giraud et Isabelle Christinet.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du 20.05.2025

Le procès-verbal est approuvé par 11 voix et une abstention.

4. Taux de contribution pour la mission et l'entraide

Le Conseil de paroisse propose que le taux de contribution pour la mission et l'entraide soit maintenu à 2% qui est le taux minimum. Cette proposition est acceptée par l'Assemblée.

5. Budget de fonctionnement et d'investissement 2026

a. Présentation

Le président donne la parole à M. Sylvain Roachat, de la fiduciaire Hervest, pour la présentation des budgets 2026.

En réponse à la question de Béatrice Perregaux Allisson, le président explique qu'un montant est prévu au budget de 2026 pour organiser la fête de l'Eglise cantonale et le début des festivités des 150 ans de notre maison de paroisse qui se termineront par une kermesse en 2027.

b. Rapport de la commission de révision des comptes

M. Nicolas Paccaud au nom de la commission de révision des comptes, lit le rapport de ladite commission qui s'est réunie le 13.11.2025. Il propose à l'Assemblée d'accepter les budgets 2026 tels que présentés.

c. Approbation

Les budgets 2026, sont approuvés à l'unanimité.

6. Élection de confirmation du pasteur Frédéric Hammann

En vertu de l'article 97 du règlement ecclésiastique, lors du Conseil de paroisse du 13 mai 2025, le Conseil de paroisse a informé le pasteur Frédéric Hammann qu'il sera proposé à sa réélection. Lors de la séance suivante, ce dernier a déclaré qu'il se mettait à disposition, d'où ce point à l'ordre du jour.

Normalement, le Synode doit avoir voté l'agrégation d'un pasteur avant que la paroisse puisse procéder à son élection de confirmation. Ce vote devait avoir lieu lors du Synode du 30 septembre qui a été annulé par le bureau du Synode. Par conséquent, le résultat du vote de ce soir « est sous réserve de l'approbation de l'agrégation par le Synode le 26 novembre 2025 ».

La votation a lieu à bulletins secrets. 12 bulletins sont distribués et rentrés. Résultats : le pasteur Frédéric Hammann est réélu à l'unanimité des votants. Applaudissements.

7. Élection complémentaire au Conseil de paroisse

Il reste une place pour le Conseil de paroisse. Nous n'avons pas de candidat à vous proposer. Nous cherchons quelqu'un qui a des compétences dans le domaine des ressources humaines. Toute proposition est la bienvenue.

8. Élection de 4 délégué·e·s au Synode et de 2 délégué·e·s suppléant·e·s pour la législature 2026-2029

Notre paroisse a droit à 4 délégué·e·s. Nous pouvons proposer les personnes sortantes pour la nouvelle législature qui sont :

Délégué·e·s :

- Claudine Koenig, de Prez-vers-Siviriez
- Olivier Pittet, de Romont
- Mathieu Janin, de Montet

Suppléant·e·s :

- Hanna Kaeser, de Romont
- Philippe Menoud, de Romont

Ces personnes sont déclarées élues tacitement. Nous cherchons encore un·e délégué·e. Dès qu'une personne aura été trouvée, une élection complémentaire sera organisée.

9. Informations du Conseil de paroisse

L'année prochaine sera une année de transition pour ce bâtiment. Nous voulons avoir un projet concret et réaliste à vous présenter pour sa rénovation.

En 2026, nous devrons aussi négocier avec une banque la dette qui a été faite pour rénover le bâtiment de la rue des Moines 68. Nous voulons commencer par réduire la dette pour réduire les intérêts. Mais ceci va beaucoup réduire nos réserves.

Nous avons une chance, les revenus des loyers de ce bâtiment payent largement l'entretien du bâtiment et les intérêts actuels. Nous devons conserver une situation équilibrée dans laquelle les loyers vont générer de quoi payer les intérêts, et remplir les réserves pour rembourser la dette.

Un dernier sujet, festif celui-là : le 25 octobre 2026, nous allons accueillir la fête de l'église cantonale. Et nous allons en profiter pour ouvrir les célébrations des 150 ans de la maison de paroisse.

10. Divers.

La parole n'étant pas demandée, le président clôt cette Assemblée à 20h52.

PV fait le 28.11.2025

PV approuvé le

Isabelle Christinet, secrétaire

Sylvain Giraud, président